

événement glorieux ou douloureux de l'histoire de l'Italie. Et, de fait, peut-on poser une pierre ou même célébrer un service funèbre à Brescia, à Novare, à Milan, à Venise, en souvenir de quelque épisode « national », au sens le plus rigoureusement historique du mot, sans provoquer des retours, des émotions, des arrière-pensées, qui contrastent avec la politique extérieure du pays? Est-ce qu'un incident comme celui de Riva¹, de fréquentes expulsions de sujets italiens par les autorités autrichiennes², des sévices exercés par

1. Un bateau italien, le *Mocenigo*, arrivait, l'été dernier, à Riva, petite ville autrichienne située sur le lac de Garde. Il devait en repartir le surlendemain. Les voyageurs descendirent à terre et l'un d'eux, un Italien, nommé Belfante, ayant bu quelque coup de trop, commit le délit de « tapage nocturne ». La police l'arrêtait, il s'échappait et s'en allait passer la nuit sur le bateau. (Jusqu'ici, rien de très grave.) Mais, le lendemain, au petit jour, arrive le sous-préfet autrichien, avec une escorte de gendarmes. Les issues du port sont occupées militairement, et le sous-préfet monte sur le bateau pour arrêter Belfante. Le capitaine refuse de livrer son homme. « Je suis en territoire italien, dit-il; je vais déployer le drapeau national; vous ne pourrez entrer chez moi sans marcher dessus. »

Le sous-préfet, héroïquement, commanda d'avancer, et les couleurs italiennes furent foulées aux pieds.

2. Ces expulsions ont fini par revêtir un caractère si provocant qu'elles ont donné lieu, en décembre 1900, à une interpellation de M. Fradeletto à la Chambre italienne. Le sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères répondit de façon évasive. M. Fradeletto remonta à la tribune, et émit le vœu « que les États alliés ne créassent pas d'embarras au gouvernement italien, dont